

Budget rectificatif et supplémentaire 2/2001,

section II Conseil

2001/2026(BUD) - 15/03/2001 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire (BRS) 2/2001 : section II - Conseil. CONTENU : Le présent état prévisionnel de Budget Rectificatif et Supplémentaire (BRS) du Conseil pour l'exercice 2001 est présenté pour faire face aux besoins de cette institution découlant des conclusions du Conseil européen de Santa Maria da Feira (19 et 20 juin 2000) et de celles du Conseil européen de Nice (7 au 11 décembre 2000) pour ce qui concerne le renforcement de la politique européenne commune en matière de sécurité et de défense (PESD). Il s'agit pour l'essentiel d'augmenter l'effectif statutaire du Secrétariat Général du Conseil en vue de la mise en place d'une structure civile, avec expertise politico-militaire, ayant comme tâche de traiter les aspects civils de la gestion de crises et d'assister les organes pertinents de la PESD. L'objectif est d'instituer une DG E au sein du Secrétariat Général du Conseil, dite DG "politico-militaire" pour la gestion des aspects civils de la gestion des crises, composée de 3 nouvelles sous-directions ("Affaires politiques", "Opérations et exercices" et "Instruments généraux de l'action extérieure de l'Union européenne"). La demande de création d'emplois nouveaux porte sur 17 emplois de catégorie A, 2 postes de catégorie B et 4 postes C temporaires au grade C1. La demande couvre également des besoins connexes en vue de la création d'un État-major de l'Union (EMUE) pour un total de 28 postes supplémentaires. S'ajoutent en outre des frais relatifs à l'expertise dans le domaine de la sécurité informatique et dans le domaine de la gestion des crises ainsi que des frais liés au renforcement des crédits relatifs aux infrastructures prévues pour le secteur de la PESD (plus particulièrement dans le domaine des télécommunications et de la sécurité des données, compte tenu des exigences très élevées qui s'imposent en matière de normes de sécurité). Le total des crédits demandés pour ce BRS 2/2001 se monte à 9,846 mio d'EUR.